



Document à rédiger par les écoles dès qu'il y a participation d'intervenant (s) extérieur (s) aux activités d'enseignement pour la discipline EPS (Circulaire interministérielle n°2017-116 du 6-10-2017 – Décret n°2017-766 du 4-5-2017)

Année scolaire :

École	Commune	Circonscription

Projet pédagogique descriptif

Activité :

Enseignant (s) impliqué (s) dans l'activité :

Nom	Prénom	Classe

Intervenant (s) Agrée (s) impliqué (s) dans l'activité :

Nom	Prénom

Organisation pédagogique

Nombre d'élèves
Calendrier (dates et nombre de séances)
Horaires
Lieu d'intervention

Présentation de l'organisation :

- Répartition des groupes et détermination du rôle de chacun (ex : Madame X responsable des 8 élèves A,B....autonomes (travail du corps propulsif)
- Espace(s) disponible(s): ex un demi petit bassin et une ligne d'eau grand bain..
- Formes de travail privilégiées : Parcours, jeux, exercices...

Consignes à respecter :

- Chaque intervenant extérieur, en début de séance, doit disposer de la liste nominative des élèves avec leurs caractéristiques (débutant....) qui lui sont confiés, et en vérifier l'effectif ;
 - Il doit montrer une vigilance active et constante ;
 - L'intervenant extérieur aura été informé d'une part des règles de sécurité propres au lieu d'intervention (procédures en cas d'incendie, règlement intérieur de la piscine...) mais aussi celles liées à l'activité (port d'un casque, d'un gilet fluo pour la pratique du cyclotourisme,...).
- La circulaire 92-196 du 3 juillet 1992 précise la mise en œuvre de la responsabilité de l'intervenant extérieur, celui-ci s'engage à respecter ces dispositions.

Cas particuliers :

- Pour l'activité natation : l'intervenant a pris connaissance avant la séance des modalités d'organisation, des rôles qu'il va devoir tenir et du contenu à dispenser.
- Pour l'activité cyclotourisme : l'intervenant doit avoir été informé du circuit, des points d'arrêt, des points de vigilance avant la sortie.

Signatures accompagnées du nom écrit lisiblement

L'(es)Intervenant (s)	L'(es) Enseignant (s)	Directeur d'École
à	à	à
le	le	le

Annexe :

Pour information à l'inspection

Joindre l'Unité d'Apprentissage de l'activité proposée par l'enseignant :

- Objectifs et enjeux des séances ;
- Compétences attendues ;
- (...)

Exemple en natation :

(Cf. documents réalisés par la commission natation sur Pédagogie 62 et/ou prendre contact avec le conseiller pédagogique de votre circonscription)

1/ Entrée dans l'activité : des jeux (filet pêcheurs, épervier...) ou parcours

2/ L' évaluation diagnostique : à partir de jeux ou de parcours, constituer des groupes de besoins.

3/ Les séances d'apprentissage :

- corps flottant (action de l'eau sur le corps) : travail de l'immersion, de la remontée passive, de la flottaison, du changement d'équilibre ;
- corps projectile : travailler la posture « hydrodynamique » à partir de coulées ;
- corps propulsif : aborder les déplacements avec une recherche d'appuis efficaces.

4/ ASSN et Certificat d'aisance Aquatique